

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

CONCEPTION DIRECTRICE MONT-SOLEIL ET PLAN DE QUARTIER HEBRON

Procédure de participation et d'information à la population

La Municipalité invite les citoyens imériens et les propriétaires fonciers de Mont-Soleil à une double séance d'information mercredi 4 mars 2015, dès 19 h 00, à l'Ecole primaire, afin de porter à leur connaissance les avancées réalisées dans le cadre de l'étude pour la mise en zone d'un secteur à Mont-Soleil.

Les démarches initiées jusqu'ici ont abouties à l'élaboration d'une conception directrice qui pose certains postulats qu'il convient de mettre en consultation comme le veut la procédure en matière d'aménagement du territoire et d'approbation des plans.

Cette conception directrice répond à une demande de la part des propriétaires sis dans le secteur car leur bâtiment étant situé hors zone à bâtir (HZ), les conditions de transformation/agrandissement sont très strictes et dépendent de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT).

Pour rappel, les possibilités d'agrandissement d'une construction HZ sont limitées à un certain pourcentage du volume bâti existant d'origine.

Ce cadre est très restrictif et permet mal de mettre aux standards actuels des appartements ou des maisons relativement anciennes et qui, à l'origine, n'étaient pas destinées à l'habitat permanent comme c'est souvent le cas aujourd'hui.

Dès lors, une adaptation des règles de construction passe par une modification de zonage afin d'inclure un secteur de Mont-Soleil dans le territoire urbanisé de la commune et de lui faire bénéficier de plus de souplesse en termes de construction.

Les objectifs fixés dans la conception directrice sont de valoriser le parc des habitations existantes, encourager les activités à valeurs ajoutées (loisirs, accueil, etc.), préserver les valeurs paysagères du site et ne pas prêter le potentiel de développement dans la vallée.

Ainsi, et conformément à l'article 58 de la loi cantonale sur les constructions du 9 juin 1985, la Municipalité de Saint-Imier a déposé publiquement le projet de conception directrice de Mont-Soleil.

Les pièces du dossier sont consultables auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, du 20 février 2015 au 21 mars 2015 inclusivement.

Une séance d'information est organisée le mercredi 04 mars 2015 de 19h00 à 20h30 à la salle de chant de l'école primaire, rue Agassiz 16 (entrée par le Sud), au quatrième étage, en présence des auteurs du projet et des représentants municipaux impliqués.

Cette séance sera immédiatement suivie d'une autre séance (de 20h45 à 22h00) portant sur le plan de quartier Hébron à Mont-Soleil ; l'élaboration d'un plan de quartier est le préalable nécessaire pour répondre aux besoins de développement de l'institution.

Ces deux dossiers sont étroitement imbriqués, le second n'étant réalisable que si le premier se concrétise, du moins partiellement. Ainsi, la Municipalité mène deux procédures similaires de front.

Pour tous renseignements complémentaires :

*- Nicolas Vuilleumier, chef du service d'urbanisme et mobilité nvuilleumier@saint-imier.ch,
032 942 44 35*

Saint-Imier, vendredi 27 février 2015
(cm)